



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Philosophie

de l'Université Paris Ouest Nanterre  
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Philosophie

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140007239

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention de licence *Philosophie* est organisée par l'UFR de Philosophie, Information-Communication, Langage, Littérature, Arts du Spectacle (PHILLIA). Elle accueille, en 2011-2012, 40 étudiants en première année (L1) (209 en enseignement à distance : EAD), 22 en L2 (102 en EAD), 27 en L3 (115 en EAD). Le but de la formation est de préparer aux masters de philosophie, aux concours d'enseignement (CAPES, Agrégation), et à divers métiers identifiés comme pouvant bénéficier de la formation. Des réorientations sont possibles en cours de cursus.

La formation fournit un enseignement sur l'ensemble de la tradition philosophique (de la philosophie antique aux questions contemporaines d'éthique, de philosophie politique, de philosophie de la connaissance, etc.). Le cursus est ouvert sur les autres disciplines enseignées dans la même Université.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'offre de formation apparaît pertinente et bien équilibrée. Trois parcours sont proposés : *Philosophie - Humanités*, *Philosophie - Sociologie*, *Philosophie - Anglais*. Ils permettent un accès aux spécialisations qui suivent en master. A chacun des six semestres de la licence, une unité d'enseignement (UE) est consacrée à la préprofessionnalisation (UE compétence pré-pro). Par ailleurs, le cursus encourage les stages dans un milieu



professionnel (laboratoire, entreprise, éditeur, etc.). Plusieurs conventions Erasmus permettent d'ouvrir la formation sur des universités extérieures. La présentation détaillée du contenu des différents enseignements montre la bonne adéquation entre les objectifs poursuivis et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. La licence de *Philosophie* profite de son insertion dans une grande université de Lettres et Sciences humaines pour proposer en L2 et L3 des ouvertures sur d'autres savoirs : droit, psychologie, sociologie, arts, économie et gestion, histoire des sciences et épistémologie. La formation présente un bon équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés. La formation, dans sa version EAD, a attiré plus de 400 étudiants en 2012. Il n'existe pas encore de dispositif général d'évaluation des enseignements par les étudiants, celle-ci étant censée avoir lieu à l'intérieur de chaque cours, mais la mise en place d'un tel dispositif est annoncée.

L'accompagnement des étudiants est coordonné par un enseignant référent. Un tutorat en L1 est assuré par des étudiants agrégatifs. Un entretien individuel obligatoire est prévu à la fin de cette première année. Un tuteur spécifique a en charge la licence proposée sous forme d'enseignement à distance (EAD). Un dispositif qui prévoit la rencontre régulière de ce public avec des enseignants (une à deux fois par semestre, le samedi) a été mis en place. Des réorientations sont possibles vers une des disciplines choisies dans l'UE dite « Enseignements complémentaires ». Des possibilités de semestres à l'étranger sont évoquées, mais sans données chiffrées sur la mobilité effective.

Des modules de préprofessionnalisation sont proposés chaque semestre. De plus, les « parcours-tremplins » sont prévus en L2 vers des L3 spécifiques : *Administration générale* ou *Métiers du livre*. Le cursus permet aussi, bien sûr, l'accès aux masters de philosophie. Le taux de validation du diplôme est satisfaisant, bien que fluctuant (83 % en 2009-2010 mais seulement 51 % l'année suivante). Le taux des admis en L2 reste plus faible (38 % en 2010-2011). Le dossier ne présente pas de données chiffrées sur le devenir des sortants.

La formation est assurée par une équipe de 22 enseignants-chercheurs. L'équipe a mis en place une plateforme pédagogique pour faciliter l'échange de documents entre professeurs et étudiants. Un conseil de perfectionnement rassemble plusieurs responsables pédagogiques dans le but d'accroître la cohérence de la formation, mais n'y figurent ni étudiants, ni représentants du monde professionnel. 80 % des étudiants de L1 sont issus des filières générales. La majorité d'entre eux provient de la région Île-de-France. Les recommandations formulées précédemment par l'AERES ont été prises en compte. Ainsi, l'offre de formation a été réorganisée en trois parcours plus lisibles et des UE de langues vivantes et anciennes ont été introduites.

- Points forts :
  - Une formation cohérente et bien structurée.
  - Des parcours offrant des spécificités bien identifiées.
  - Un enseignement à distance bien conçu.
  - Des entretiens individuels avec les étudiants permettant un suivi personnalisé.
  
- Points faibles :
  - Un taux d'admis faible à l'issue de la L1.
  - Une absence de suivi du devenir des étudiants.
  - Une ouverture internationale à développer.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer l'aide aux étudiants de L1 pour améliorer le taux de réussite et de mettre en place un dispositif global d'évaluation des enseignements par les étudiants, ainsi qu'un dispositif de suivi du devenir des sortants. La mobilité internationale pourrait aussi être améliorée.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



# Observations de l'établissement

**Responsable de la formation :**

**NOM Prénom** Sauvagnargues, Anne

**Email** asauvagnargu@u-paris10.fr

**1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »**

**Appréciation globale** Nous remercions la commission pour son appréciation très favorable en ce qui concerne notre projet pédagogique, l'aide à la réussite et le pilotage de la licence. Nous souhaiterions également mettre en avant notre fort taux de réussite aux concours (agrégation et CAPES) qui constituent un débouché professionnel naturel pour nos étudiants en philosophie. Ce point permettrait de nuancer l'appréciation mitigée que nous recevons en ce qui concerne l'insertion professionnelle et la poursuite des études choisies (B).

**Points forts** Nous remercions la commission d'avoir estimé notre offre de formation « pertinente et bien équilibrée, parfaitement insérée « dans une grande université de Lettres et Sciences humaines », offrant des parcours aux spécificités « bien identifiées », exigeante en matière d'histoire de la philosophie mais ouvrant également sur le droit, la psychologie, la sociologie, les arts, l'économie et la gestion, l'histoire des sciences et l'épistémologie. La commission s'est montrée sensible à la priorité absolue que nous donnons aux dispositifs d'aide à la réussite et au suivi pédagogique de nos étudiants, ce dont nous lui savons gré. Nous nous réjouissons également que les efforts tout particuliers, grâce auxquels nous nous sommes dotés d'un enseignement à distance, le premier de France, une spécificité forte de notre licence, aient été remarqués.

**Points faibles** Nous sommes très soucieux de notre faible taux d'admission à l'issue de la L1 et estimons nous aussi nécessaire d'intensifier l'aide proposée aux étudiants pour renforcer notre L2, qui n'est pas assez efficace aujourd'hui. Nous avons déjà doublé nos entretiens individuels en les proposant désormais par semestre pour favoriser un dépistage précoce des difficultés ; nous intégrons désormais nos plages de tutorat dans l'emploi du temps de nos étudiants pour les inciter à mieux en tirer parti, et réfléchissons en équipe à un meilleur programme de mise à niveau pour les plus démunis, concernant d'abord la maîtrise du français écrit et la pratique de la lecture, sans lesquels l'apprentissage logique des grandes traditions de pensée ne saurait aboutir.

Nous entendons suivre les recommandations de la commission et développer notre ouverture à l'international, même si de nombreuses conventions existent déjà en Europe (en Allemagne avec la Freie Universität de Berlin, ALU, l'Université de Hamburg, la LMU de Munich, en Belgique avec l'Université Catholique de Leuven, en Espagne avec les universités de Barcelone, Madrid et Séville, en Irlande avec l'University College de Cork, en Italie avec les universités de Milan, de Naples, de Rome III, en Lituanie, au Portugal, au Royaume-Uni, en Turquie, spécialement avec l'Université de Galatasaray d'Istanbul) et hors Europe, avec l'université de Sherbrooke (Canada). Nous venons de mettre en route une convention avec l'USPE de Sao Paulo (Brésil) et entendons renforcer nos liens avec les universités chinoises

(Pékin, Shangai).

## **2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »**

Nous allons, avec le responsable des relations internationales de notre département, inciter nos étudiants à être plus mobiles, même s'il faut noter que c'est souvent pour raisons financières que nos étudiants hésitent à partir, nombre d'entre eux travaillant pour financer leurs études. Nous tiendrons compte également de la nécessité de présenter de meilleures données chiffrées sur la mobilité effective de nos étudiants, dont les flux sont exclusivement gérés par le service des Relations Internationales de l'établissement. Le responsable de la mobilité internationale du département sera à partir de l'année prochaine épaulé par un référent Mobilité Internationale de l'UFR, dont la mission est l'intensification des échanges Europe et hors-Europe à partir des conventions disponibles pour notre discipline.

Nous avons également pris bonne note de la recommandation qui nous est faite d'intégrer à notre conseil de perfectionnement des représentants des étudiants et du monde professionnel, ce qui correspond tout à fait à notre politique de suivi et de responsabilisation des étudiants. De même, l'autoévaluation par les étudiants de leur formation est à l'étude et nous entendons la mettre en place dès LMD3, par le biais d'un questionnaire en ligne anonyme.

Nous laissons l'Etablissement répondre de façon globale sur le suivi des flux d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants.

## **3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »**

L'appréciation très positive de notre projet pédagogique (A) nous engage à améliorer tant nos points forts que nos points faibles, dans la perspective d'une amélioration de cette notation.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, qui se solde par un B, nous observons que notre fort taux de réussite aux concours de l'enseignement n'a sans doute pas été considéré comme un débouché professionnel alors qu'il constitue pourtant l'horizon professionnel naturel des études de philosophie.

De plus, notre volonté de construire des DU, notre implication dans le bassin professionnel régional, les passerelles que nous proposons aujourd'hui dès la L3 vers des masters professionnels (Master REDE, « Rédaction et édition de l'écrit », Master « Métiers du livre », « Journalisme ») ou ceux que nous contribuons aujourd'hui à monter dans notre UFR (Master « Humanités et Management » ouvert en 2012-2013 et projet de création d'un Master « Humanités et Industries créatives ») pourraient être pris en compte de manière plus favorable par la commission.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université ( <http://ove.u-paris10.fr/> ), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
**M. Jean-François Balaudé**

